

## Appel d'offres public

### DR21-PUB-041

#### AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA FORÊT BORÉALE

#### PROJET

La Ville de Drummondville sollicite le marché pour l'aménagement du parc de la Forêt boréale.

À compter du **19 mai 2021**, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence DR21-PUB-041. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Toute soumission pour être valide doit être accompagnée d'un dépôt ou d'un cautionnement dont le montant est égal à 10 % du total de la soumission incluant les taxes.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'accord du libre-échange canadien (ALEC), l'accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ainsi que l'accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage. De plus, l'adjudicataire devra être inscrit au Registre des entreprises admissibles aux contrats publics (REA). Les soumissions scellées devront parvenir au bureau du maître de l'ouvrage à l'attention de Me Mélanie Ouellet, greffière, **avant 11 h, le 22 juin 2021**. L'ouverture des soumissions se fera publiquement immédiatement après l'heure prévue pour leur réception à la salle du conseil de la Ville de Drummondville sise au 415 de la rue Lindsay à Drummondville.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Philippe Lefebvre, coordonnateur à la Division de l'approvisionnement pour le volet administratif à l'adresse courriel [p.lefebvre@drummondville.ca](mailto:p.lefebvre@drummondville.ca) et avec M. Steve Bazinet, chef de division du Service des loisirs pour le volet technique à l'adresse courriel [sbazinet@drummondville.ca](mailto:sbazinet@drummondville.ca).

La Ville de Drummondville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville se réserve également la possibilité de refuser toute soumission d'un entrepreneur ou d'un fournisseur qui, au cours des deux dernières années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfait par l'organisation municipale.

Me Mélanie Ouellet  
Greffière de la Ville